

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 09 juin, à 19h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le vendredi 2 juin 2023, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 22

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Monsieur Julien PARFOND, Monsieur Stefano TEILLET, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Monsieur Augustin KUNGA, Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

M. Christophe ARZANO à M. Rodolphe CAMBRESY.
Mme Béatrice MAZZOCCHI à M. Olivier ZANINETTI.
Mme Nicole BROCARD à Mme Véronique CHEVILLARD.
Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.
M. Didier KHOURY à M. Jean-Antoine GALLEGO.
Mme Rosa SAADI à M. Stefano TEILLET.
M. Serge GODARD à Mme Sandrine LALANNE.

Absents excusés :

Absents :

M. BRAYARD Thierry, M. PINEL Vincent, Mme LANTRAIN Marilyne, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29.

Vu la délibération n°2018/D55 du 28 mai 2018 approuvant le choix du concessionnaire et le contrat de concession de service public pour l'exploitation du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2028,

Vu le contrat de concession de service public conclu entre la commune et l'UCPA, et notamment son chapitre 14 relatif aux tarifs,

Vu la délibération n°2022DELIB0055 du 27 juin 2022 approuvant les tarifs des services et activités du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne rattachés à la saison 2022/2023,

Vu la proposition de grille tarifaire portant augmentation de 3,85% en moyenne des nouveaux tarifs du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne pour la saison sportive 2023/2024, soit du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024

Vu l'avis de la Commission Sport, Tourisme, Relations internationales du 23 mai 2023,

Considérant que les dispositions contractuelles relatives au mécanisme d'indexation des tarifs ne permettent pas, en l'état, au délégataire, dans un contexte économique inflationniste aggravé en particulier plus encore par l'augmentation sans précédent du coût des matières premières de faire face à ses charges extracontractuelles pesant considérablement sur son activité et bouleversant l'économie générale du contrat.

Considérant qu'il y a lieu, sur proposition du concessionnaire, d'actualiser de manière exceptionnelle les tarifs des services et activités du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne pour la saison sportive 2023/2024, soit du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

Après en avoir délibéré, et par 29 voix pour

ARTICLE UNIQUE : Approuve la révision des tarifs du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne, sur la base d'une augmentation de 3,85% en moyenne pour la saison sportive 2023/2024, soit du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 dont le recouvrement sera effectué par l'exploitant concessionnaire, comme suit :

PONEYS		
<u>Abonnements</u>		
Baby Poney (3-5 ans)	1 séance d'une heure par semaine sur 44 semaines	509 €
Poney (6-11 ans)	1 séance d'une heure par semaine sur 44 semaines	672 €
Poney "sport" (6-11 ans)	2 séances d'une heure par semaine sur 44 semaines	1 242 €
<u>Cartes à horaires libres</u>		
Poney (6-11 ans) A partir du galop 1	carte de 10 séances d'une heure	179 €
Heure passagère	1 heure d'équitation occasionnelle à partir du galop 1 ou niveau équilibre	22 €
<u>Stages sans hébergement</u>		
Stage journée	1 jour	56 €
Stage semaine	5 jours ½ (vacances d'été)	264 €
Éthologie	cycle de formation 5 séances	89 €
<u>Services</u>		
Licence junior	licence FFE - de 18 ans	25 €
Licence adulte	licence FFE 18 ans et plus	36 €
Assurance journée	assurance annulation facultative	2,20 €

Assurance année	assurance annulation facultative	33 €
Compétitions extérieures (1 ^{er} tour)	Transport et location de l'animal, coaching et engagement à la compétition	80 €
Compétitions extérieures (2 ^{ème} tour)	Location de l'animal, coaching engagement sur le même concours	11 + 23 € prix de l'engagement
Compétitions extérieures (3 ^{ème} tour)	Location de l'animal, coaching engagement sur le même concours	11 + 23 € prix de l'engagement

CHEVAUX		
<u>Abonnements</u>		
Équitation	1 séance d'une heure par semaine sur 44 semaines	933 €
Équitation "sport"	2 séances d'une heure par semaine sur 44 semaines (compétition)	1 728 €
<u>Carte à horaire libre</u>		
Équitation carte de 10h	10 séances d'une heure	245 €
Séance à l'unité	séance de passage	27 €
<u>Stages sans hébergement</u>		
Stage journée	1 jour	61 €
Stage semaine	5 jours ½ (vacances d'été)	309 €
Éthologie	cycle de formation 5 séances	89 €
<u>Services</u>		
Licence junior	licence FFE - de 18 ans	25 €
Licence adulte	licence FFE 18 ans et plus	36 €
Animations	Animations de 2 h	32 €
Compétitions extérieures (1 ^{er} tour)	Transport et location de l'animal, coaching et engagement à la compétition	82 €
Compétitions extérieures (2 ^{ème} tour)	Location de l'animal, coaching engagement sur le même concours	11 + 23 € prix de l'engagement
Compétitions extérieures (3 ^{ème} tour)	Location de l'animal, coaching engagement sur le même concours	11 + 23 € prix de l'engagement
Tarif mensuel pension	hébergement et entretien du box	570 €

TARIFS GROUPES		
Gratuité appliquée :		
- pour 2 séances scolaires (sur un cycle de 8 séances), valable par classe pour les écoles élémentaires de Bry-sur-Marne		
OU		
- pour 1 séance par semaine d'Escal'Loisirs (activités périscolaires après l'école), valable sur l'année scolaire		
<u>Séances</u>		
Scolaires / Périscolaires (Escal'Loisirs)	1 heure d'activité - limité à 30 personnes	75 €
CE et Groupes poney	1 heure d'activité - prix par personne d'un groupe préconstitué à partir de 7 personnes	10 €
CE et Groupes Cheval	1 heure d'activité - prix par personne d'un groupe préconstitué à partir de 7 personnes	13 €
Équitation adaptée Poney	1 heure d'activité - prix par groupe jusqu'à 5 personnes	56 €
Équitation adaptée Cheval	1 heure d'activité - prix par groupe jusqu'à 5 personnes	68 €

FERME PÉDAGOGIQUE		
Gratuité appliquée pour l'accès autour de la ferme pédagogique et ouvert en accès libre sur les heures d'ouverture du centre		
Les ateliers du petit fermier (à partir de 3 ans)	1 heure d'activité - apprentissage et nourrissage du monde animal et activités manuelles	8,50 €
Vacances à la ferme (à partir de 3 ans)	2 demi-journées de 2 heures - découverte de la vie à la ferme + activités	30 €
Séance adaptée à la ferme	1 heure d'activité - prix par groupe jusqu'à 6 personnes	66 €
Promenade à la ferme (2-8 ans avec le poney)	20 minutes d'activité en autonomie autour de la ferme	8,50 €
Séance scolaire à la ferme	1 heure d'activité - prix par classe ou un groupe de centre aéré - de 30 enfants au maximum	52 €
	1 heure d'activité - prix par classe pour les écoles maternelles et élémentaires de la ville de Bry	45 €
Séance journée mixte équitation poney et ferme	15€/enfant initiation au poney et mode de vie des animaux de la ferme	17 €

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le :

Secrétaire de séance
Jean-Antoine GALLEGO



Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne

